

Bernadette QUINSON VALERO
639 Route d'Ambérieu
01500 DOUVRES
Tel : 06 78 84 33 09



A Monsieur le Maire,
En Mairie
01500 DOUVRES

Objet : Demande de révision du PLU pour adoption en zone constructible et habitable de 2 parcelles de terrain situées au quartier de La Murat.

Monsieur le Maire,

Je sollicite de votre bienveillance et de celle de tout le Conseil Municipal une réponse favorable à la demande suivante :

- Révision du PLU aux fins de conversion en zone constructible et habitable de 2 parcelles de terrain dont je suis propriétaire au quartier de La Murat (parcelles n° 1202 et 1203).

Ces 2 parcelles sont étiquetées en zone agricole depuis plusieurs années alors qu'elles sont situées par enclavement dans une zone urbanisée :

- au Nord des 2 parcelles enclavées : habitation de Mr et Mme Dubois (ancien maire de Douvres),
- au Sud et en limite des 2 parcelles : 2 habitations modernes construites il y a moins de 10 ans dont l'une est encore en phase de construction,
- à l'Est et en limite des 2 parcelles : 2 habitations appartenant à Mmes et Mrs Chenavaz et Janin,
- à l'Ouest : habitations diverses et variées des quartiers de Malacour et du Tuillier.

J'ai eu l'occasion de déposer précédemment 2 demandes identiques sur ce sujet :

1. En 2007 mon père et moi avons déposé conjointement un dossier de demande pour que ces 2 parcelles deviennent constructibles. Mme le maire Mme Dubois nous avait demandé de patienter et « d'attendre notre tour ».

2. En juin 2018, j'ai exprimé ma demande sur ce dossier auprès de vous et du Conseil Municipal que vous présidiez. Votre première réponse lors d'un entretien laissait présager d'un accord positif à la faveur d'une « régularisation de bon sens ». Puis votre courrier a annoncé le contraire. Je ne vous cache pas ma terrible déception ...

En 2007 déjà, mon père et moi-même avons souligné le fait que plusieurs habitations cernaient les 2 parcelles sur tous les côtés et exprimé notre incompréhension face à l'enclave qui en résultait.

Pourquoi entériner une enclave plutôt que d'harmoniser le paysage urbain de ce quartier ? Pourquoi isoler un morceau de terrain « agricole » au milieu d'habitations ? Pourquoi cette aberration dans le paysage, ce non-sens ? Il est impossible de cultiver quoi que ce soit à trois mètres des habitations sans connaître une levée de boucliers des riverains fraîchement installés !...

Depuis toujours j'envisage de m'établir à la Murat et d'y construire mon habitation principale. C'est une propriété familiale : les 2 parcelles qui m'ont été données en héritage par mon père Roger QUINSON, appartenaient à mon grand-père Honoré QUINSON et à son père avant lui, des enfants du pays ! M'établir à La Murat est un rêve d'enfant qui, s'il se réalisait, comblerait de joie l'enfant du pays que je suis également et toujours restée. Mon adresse postale est dovroise, je vote à DOUVRES (le 15 mars 2020 j'étais là, j'ai fait le déplacement exprès avec mon mari depuis Paris !), je me suis mariée à Douvres en 2014, le pied à terre que j'occupe lors de mes congés annuels est dovrois et situé à l'entrée de Douvres où demeuraient mes parents. Toute ma famille est inhumée au cimetière de Douvres, et depuis 2012 ma fille aînée ...

Les années ont passé, l'heure de la retraite va sonner, j'ai 59 ans cette année. Je vous demande donc bien sincèrement de reprendre ce dossier et d'accéder à ma demande : de convertir les 2 parcelles de terrain dont je suis propriétaire en zone constructible, afin que je puisse demeurer au pays ...

Dans l'attente d'une réponse favorable qui exaucera le plus ancien et le plus cher de mes désirs, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bernadette QUINSON VALERO



2-07-2020

